



Maire: Norbert LESAGE

Pays: France

Région : Basse Normandie Département : Calvados Arrondissement : Caen Canton : Villers Bocage Code INSEE : 14760 Code Postal: 14310

INTER COM: Villers Bocage

Superficie: 11,40 km²

Population: 756 Habitants (2009) Densité / km²: 66 habitants / km²

Latitude: 49°05'46° Nord Longitude: 0°38'29° Ouest Altitude: 68 m - 217 m 25 Km de Caen et 240 Km de PARIS

Bulletin Municipal n° 8 Second Trimestre 2010



Tél: 02 31 77 01 66

Le Mot du Maire

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Au cours du second trimestre 2010, la commune a rendu honneur à ses « aînés » qui ont été conviés, comme de coutume, à participer au repas qui leur était offert le 11 avril dernier par la municipalité.

Un mois plus tard, le 16 Mai, une grande manifestation « PAR CI PAR L'ART » alliant les plaisirs de la randonnée sous toutes ses formes et la découverte de diverses formes d'art culturel, pratiqués par certains de nos concitoyens, avec beaucoup de passion.

Cette journée festive était organisée par l'association MELIMELODON en partenariat avec nos associations locales « VILLY VILLAGE » - « Troupe TONTON MARCEL » et la participation des élèves de notre école communale.

Le Conseil Municipal et moi-même remercions :

- la famille de RUGY, Mme VAN RUYMENANT, M. MOUCHEL, Mme AURICOSTE, Mme CLEMENT D'HUARD, M. LEPROVOST qui ont accepté avec gentillesse de mettre bénévolement à la disposition de nos randonneurs, leur terrain et/ou leur bâtiment à cette occasion
- Nous remercions également tous les bénévoles qui se sont investis avec courage et bonne humeur pour la réussite de cette journée.

Pour autant, les affaires communales suivent leur cours, et tout n'est pas aussi simple et merveilleux, que l'on pourrait le penser, pour preuve :

La Municipalité s'est vue notifier par la Préfecture, le refus d'octroi de la subvention que nous avions demandée pour la construction d'une nouvelle classe, dans le cadre de la création d'un 6^{ième} poste de professeur des écoles. Quelques Conseillers et moi-même nous sommes rendus à l'inspection Académique de Caen pour défendre ce projet de nouvelle classe. Une fin de non recevoir nous a été opposée, en appuyant avec insistance sur le fait qu'il s'agissait de la « création d'un poste de professeur des écoles » et non pas de la « création d'une classe ».....

En concertation avec les différentes parties (Inspection d'Académie, Préfecture, Parents d'élèves, Conseil Municipal), la solution retenue a été de transformer le dortoir des petits en classe, et le préau en dortoir « confortable ». Ce qui ne nous satisfait pas du tout, et reste bien loin de notre projet initial.

La Municipalité ne compte pas en rester là, et ira jusqu'au bout des recours qui s'offrent à elle, c'està-dire porter le différent devant le Tribunal Administratif. Vous trouverez dans ce bulletin divers articles de presse traitant de ce sujet.

Les conseillers et moi-même vous souhaitons d'agréables vacances estivales.

Votre Dévoué, Norbert Lesage



Tél: 02 31 77 01 66



COMPTES RENDUS REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 13 avril 2010

Compte de Gestion 2009

Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2009 de Madame le Percepteur.

Compte Administratif 2009

Le conseil municipal, au vu du Compte Administratif 2009, adopte à l'unanimité les résultats suivants : (en €uros)

Résultat de l'exercice de fonctionnement	74565.32 +
Résultat de l'exercice cumulé de fonctionnement	263865.84 +
Résultat de l'exercice d'investissement	58193.37 +
Résultat de l'exercice cumulé d'investissement	89260.40 +

Affectation du Résultat 2009

Le conseil municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement au report à nouveau créditeur ligne 002 pour la somme de : 263865.84 € en fonctionnement et décide d'affecter l'excédent d'investissement au report à nouveau créditeur ligne 001 pour la somme de 89260.40 € en section d'investissement.

- Dépenses de fonctionnement	572015.60 €
- Recettes de fonctionnement	575147.84 €
- Dépenses d'investissement	608769.40 €
- Recettes d'investissement	608769.40 €

Taux d'impositions

Le conseil municipal vote les trois taxes servant de base de calcul pour les impôts 2010, soit :

- Taxe Habitation...... 8.28 %
- Taxe Foncière Bâti....... 16.85 %
- Taxe Foncière Non Bâti... 30.04 %



Tél: 02 31 77 01 66

Réunion Municipale du 13 avril 2010 suite

Subventions 2010

Le conseil municipal valide le vote des subventions pour l'année 2010, pour un montant total de 1790 € à l'article 6574, les documents demandés auprès des associations ayant été fournis:

-	Association anciens combattants Villy Bocage	220.00 €
-	Association théâtrale « TTM » de Villy Bocage	220.00 €
-	Association Villyssois Villy Village	220.00 €
-	A.D.M.R. Villers Bocage	110.00 €
-	Association Ecole de nos Loustics	220.00 €
-	OCCE 14 Coopérative scolaire école	470.00 €
-	Viking Nordveg	110.00 €
-	Cinéma Paradisio	110.00 €
-	Mélimélodon	110.00 €

Soit un total de : 1790.00 €

Demande de subvention Mémorial Anciens Combattants

Le conseil municipal décide par 9 voix contre, 4 abstentions, 1 voix pour, de ne pas donner suite à la demande de subvention pour le financement d'un Mémorial pour les morts Indo -Coréo – Afro Opex

Choix d'un architecte pour les écoles

Suite au choix de l'architecte, Mme FIQUET, pour la création de 2 nouvelles classes, le conseil municipal donne pouvoir à M. le Maire et l'autorise à signer tout document relatif à ce projet.

ૹઌ૾ઌ૽ઌ૽ઌ૽ઌ૽ઌ૽ઌ૽ઌ૽ઌ૽ઌ૽ઌ૽ઌ૽

Réunion du 01 juin 2010

Ecoles

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création d'une 6^{ième} classe dans le dortoir actuel, selon les propositions des parents d'élèves, et autorise M. le Maire à réhabiliter le préau actuel en dortoir / garderie, à contacter les différentes entreprises à cet effet.

Contrat CUI CAE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'engager un contrat CUI CAE pour une durée de 20 Heures par semaine à compter du 22 juin 2010 en remplacement probable du contrat CAE actuel, et charge M. le Maire du recrutement si son contrat est rompu le 21 juin 2010



Tél: 02 31 77 01 66

Réunion Municipale du 01 juin 2010 suite

Encaissement chèque sinistre 05/01/2010 (panneau école)

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le règlement de l'assurance AXA relatif au sinistre du 05 janvier 2010 survenu sur la D6 (détérioration du panneau Ecole) et décide d'encaisser le chèque d'un montant de 2533 €

Chariot Salle des Fêtes

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à réaliser l'achat d'un chariot réservé à la Salle des Fêtes

Plan d'épandage = Autorisation d'exploiter GAEC Leguay Anctoville

Le Conseil Municipal, après avoir examiné les différents éléments de l'autorisation, a constaté une erreur dans le calcul et l'estimation des surfaces d'épandage. En particulier il est souhaité que la parcelle 47 de l'îlot 16 ne soit pas épandable [pente + proximité d'habitations]

Maintenance Informatique

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer le contrat n° 2006-233 annexe 1/2010 sous la référence 2010-239, concernant la maintenance du logiciel informatique Modularis pour un montant initial de 818 € hors taxes.

Convention EDF extension électrique

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer avec EDF les conventions concernant les extensions électriques

Plan du Presbytère

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les plans proposés par PACTARIM Calvados à savoir:

Rez de Chaussée plan n° 1

1^{er} Etage proposition n° 1

 $2^{\text{i\`eme}}$ Etage proposition n° 1

Achat d'un miroir

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acheter un miroir afin de faciliter la visibilité au carrefour de la RD 217 et RD 217 C (Landes de Montbrocq)



Repas de nos aînés

Le repas annuel des aînés s'est déroulé le dimanche 11 avril 2010 dans la salle des fêtes de Villy Bocage en présence de Mme MULLOIS Adrienne doyenne, de M. DESCHAMPS Maurice doyen et d'une soixantaine de convives qui avaient répondu présent à l'invitation de Monsieur le Maire.



Monsieur Le Maire (debout) porte un toast en l'honneur des doyens Mme MULLOIS Adrienne et M. DESCHAMPS Maurice.



Pour agrémenter et égayer cette sympathique réunion, quelques chansons sont entonnées en la présence de M. Jean Yves COUSIN Député Maire de Vire

L'après midi s'est écoulée dans la bonne humeur, puis l'heure de prendre congé est arrivée.

Monsieur le Maire et ses Conseillers vous disent à l'année prochaine.



Le repas offert par la municipalité avait été préparé et servi par l'Hôtel de la Place à Aunay s/Odon (Logis de France), et la salle décorée par Laure Guilbert, Nathalie Jardin et de nombreux bénévoles





Tél: 02 31 77 01 66



Revue de Presse



Villy-Bocage

Trois cents personnes ont participé aux animations

Dimanche, avec Mélimélodon, l'association culturelle du Moyen-Odon, Villy-Bocage était en fête, « Nous avons eu un temps merveilleux, des che-

avons accueilli environ trois cents personnes », a souligné Gérard Juin, membre de l'association Mélimélodon. Une très bonne ambiance qui s'est retrouvée notamment lors de la prestation de la troupe Tonton Marcel dans des ruines pour « Les Mystères de Villy ».



A l'occasion du Par ci Par l'Art, la Troupe Marcel » « Tonton s'est produite en plein air....

Succès pour la 7e édition de « Par-ci part l'art »

À pied, à cheval, en vélo ou en voiture, la 7º édition du festival culturel Par-ci part l'art, de l'association Mélimélidon, dimanche, n'a pas dérogé à la règle. Soleil et nombreux spectateurs, ont participé à cette journée pleine d'animations sur Monts-en-Bessin et Villy-Bocage. L'association Villy Village a collaboré au déroulement de cette journée. Corps de ferme du XIX^e siècle, demeure du XVIe, du XVIIe, manoir et châteaux, ont été le lieu de ce voyage culturel et artistique, grâce à la générosité des propriétaires qui ont accepté d'ouvrir leurs portes aux expositions, démonstrations, spectacles et nom-

breux participants. Temps forts : la chorale de Mélimélodon dirigée par Olivier Hauray s'est produite dans l'église de Monts-en-Bessin, la troupe Tonton Marcel s'est



Récital de la chorale d'Olivier Haurey à l'Église dans le cadre des animations de

produite dans les ruines d'un ancien hameau de Villy. Elle a interprété « Les mystères de Villy ». Le long de la Seulline, les enfants de l'école de Villy ont exposé leurs œuvres. À

Mélimélodon.

Pierrelaye, les Chaos du chœur proposaient un cabaret chanté. La journée s'est terminée à Villy au château de Rugy où les Chapo't ont clos le festival.

Récital de la Chorale d'Olivier HAUREY à l'église de Monts en Bessin



Tél: 02 31 77 01 66

(Parution la Voix du Bocage)

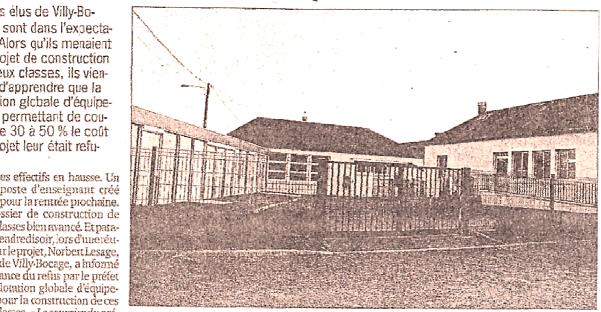
W VILLY-BOCAGE - Construction de deux classes

Financement refusé par la préfecture : les élus ne comprennent pas

聞 Les élus de Villy-Bocage sont dans l'expectative. Alors qu'ils menaient un projet de construction de deux classes, ils viennent d'apprendre que la dotation globale d'équipement permettant de couvrir de 30 à 50 % le coût du projet leur était refusée.

poste d'enseignant créé pour la rentrée prochaine. Un dossier de construction de deux classes bien avancé. Et paratras ! Vendredisoir, lors d'une réunionsur le projet, Norbert Lesage, maire de Villy Bocage, a informé l'assistance du refus par le préfet de la dotation globale d'équipement pour la construction de ces deux classes. «Le courrier du préfet m'avertit que suite à une réflexion intercommunale menée conjointement par l'uls pection académique et la communauté de communes de Villers-Bocage Intercom, le projet semblait prémouré. Aujourd'hui, que faisons-nous de notre 6º poste qui arrive en septembre et des 146 enfants attendus à la rentrée? » interroge Norbert Lesage quinecomprendpascerefusalors que la communauté de communes n'a pas la compétence sco-laire. « Serions-nous les victimes toutes désignées pour subir les foudres de l'inspection académique, et peut-être de Villers-bocage Intercom pour la non-adhésion de la majorité des communes au projet de regroupement desécoles au profit de celle-ci? »

Villy-Becagefonctionneen rassemblement pédagogique avec la commune voisine de Monts-en-Bessin. «À l'heure actuelle, le nouveau poste d'enseignant est justifié pour au moins deux ans par l'évolution du nombre desenfants » et le maire d'ajouter « nous ne demandons que l'équité, ce dont une com-renvoyé la balle dans le camp des



Deux classes devalent être construites à Villy-Bocage,

mune bénéficie toujours lors d'un projet pour une école ».

À quelques kilomètres de là, Noyers-Bocage se bat pour tenter de sauver une classe. Depuis plusieurs semaines, les parents d'élèves occupent l'école et manifestent leur mécontentement. Les élusde Noyerset Missy, réunies en RPI, avaient rendez-vous lundi dernier avec l'inspection académique pour défendre ce poste. Réunion à la quelle ont été conviés desélusdeVilly-BocageetMontsen-Bessin. « J'ai demandé à l'inspection académique d'envoyer un message fort. L'inspection et la préfecture incitent fortement l'intercom à prendre la compétence scolaire, je leur ai donc demandé de maintenir le poste à Noyers-Bocage et de maintenir la création du 6e poste à Villy-Bocage » explique Jacky Godard, maire de Noyers et vice-président de l'intercom. Mais l'inspection académique est restéeinflexible. Elle atout de même

quatre communes de ces deux RPI. « On a demandé aux quatre communes de travailler ensemble pour trouverune solution » souffle Jacky Godard, un maire qui a un peu le sentiment d'être pris en otage par l'inspection académi-

En tout état de cause, la décision de non-attribution de la DGE à Villy-Bocage ainsi que l'incitation auxquatre communes de travailler ensemble pour tenter de régler ces deux dossiers, ne facilite certainement pas la tâche de l'intercommunalité pour prendre la compétence scolaire.

Ludovic LEMOINE

L'intercom « n'est pas responsable »

Pour le président de Villers-Bocage Intercom, Xavier Lebrun, la non-attribution de la dotation globale d'équipement n'a rien à voir avec l'intercommunalité et la réflexion actuellement menée avec l'éducation nationale et la préfecture. «En octobre dernier, un grand nombre de maires a souhaité que l'intercom mène une réflexion sur lacompétencescolaire» explique l'élu. Quelques semaines plustard, l'inspection académique et la préfecture suggèrent à l'intercom de lancer une interrogation sur la prise de compétence scolaire. Aujourd'hui, seul le transfert des bâtiments à l'intercommunalité est envisagé. «Les élus seront consultés lors d'une réunion le 1 er juillet ». Et le président de VBI d'ajouter. « la communauté de communes est prête à apporter un fonds de concours à ce projet mais nous n'avons rien à voir avec la décision du préfet de ne pas accorder cette dotation globale d'équipement».



Tél: 02 31 77 01 66

(Parution Ouest France du 10 mai 2010)

Villy-Bocage

OUESI FRANCE 10/05/2010

Le projet de création de deux classes prend l'eau

Vendredi soir, le maire de Villy-Bocage, Norbert Lesage, présidait une réunton d'information sur le projet de création de deux nouvelles classes à la rentrée prochaine. Le projet est menacé. Compte tenu de l'augmentation des effectifs et du vieillissement des locaux, à l'unanimité le conseil municipal de Villy-Bocage avait décidé de construire deux nouvelles classes, pour acqueillir les entants et les enseignants.

Les études ant été lancées. Après avoir choisi un architecte pour la réalisation de ce projet, les financements ont été budgétés pour la réalisation. « Le 31 mars 2010, la création d'un poste d'enseignant nous a été confirmée par un courrier venant de l'inspection académique pour la rentrée 2010-2011, ce qui allait parfaitement dans le sens des démarches entreprises pour l'accueil d'un 6e enseignant attendu. Le 23 avril, un autre courrier émanant cette fois de la préfecture du Calvados m'avertissait que suite à une réflexion intercommunale menée conjointement entre l'inspection académique et la communauté de communes de Villers-Bocage intercom, le projet semblait prématuré et que de ce fait notre dossier n'a pas été retenu au titre de la programmation 2010 pour la dotation globale d'équipement et de subventions », souligne le maire.

Norbert Lesage se déscle : « Aujourd'hui que faisons-nous de notre 6º poste qui va arriver en septembre et de nos 146 enfants attendus pour la prochaine rentrée ». Le maire rappelle que « l'intercom de Villers-Bocage n'a pas les compétences des écoles. »

Un maire qui s'interroge : « Seriens-



Les élus parlant du refus de subvention pour le projet de création de deux classes.

nous victimes toutes désignées pour subir les foudres de l'inspecteur académique et peut-être de Villers-Bocage intercom pour la non-adhésion de la majorité des communes au projet de regroupement des écoles au profit de celle-ci ? » L'école de Villy-Bocage fait parti d'un RPI (regroupement intercommunal pédagogique) avec la commune de Monts-en-Bessin. Une réunion était prévue ce lundi avec l'Inspection d'académie et la commune de Noyers-Bocage à laquelle la commune de Villy-Bocage a été raccrochée.

Le projet prend l'eau......
Toutefois la commune utilisera
tous les moyens de recours à sa
disposition pour se faire entendre.



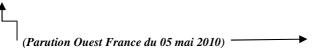
Tél: 02 31 77 01 66



Tritons et grenouilles étudiés dans leur milieu naturel.

Samedi, l'association Villy-Village présidée par Catherine Zambettakis organisait une soirée sur le thème de découverte des grenouilles et des tritons de nos mares. Mickaël Barrioz, nturaliste, animait la soirée. Une vingtaine de personnes dont une majorité d'enfants étaient réunis à la cantine de l'école où elles ont assisté à une projection de diapositives avant de

se rendre sur le terrain auprès d'une mare des Landes de Montbrocq pour examiner le comportement des grenouilles. L'objectif de cette soirée était de sensibiliser la population à la fragilité de l'espèce dans le cadre de l'année de la grenouille. Les batraciens, dont fait partie les grenouilles, seraient menacés par la détérioration de la biodiversité.



Cinq cents spectateurs pour Tonton Marcel



Salle comble à la salle des fêtes pour le spectacle de théâtre.

Durant trois jours, vendredi 30 avril, samedi 1er mai et dimanche 2 mai, la salle des fêtes accueillait la troupe communale Tonton Marcel. Le thème de cette édition était « Imaginons le futur ».

Lionel de Messy, Christophe Peschet, Évelyne Gazel, Isabelle Mialdéa et d'autres contributeurs ont écrit les différents tableaux du spectacle. Isapelle Mialdéa en était le metteur en

Pour la présidente de la troupe Tonton Marcel, Isabelle Mialdéa « ce fut un très bon moment. Il y avait un peu moins de spectateurs le vendredi sûrement à cause du 1er mai. Samedi soir, on a fait salle comble et dimanche la participation était forte. Il y a eu un peu plus de 500 spectateurs cette année ». L'an prochain, le thème de la pièce sera la musique, un thème cher à la présidente.





FIN DE LA REVUE DE PRESSE



INFO MAIRIE

C.C.A.S. (Centre Communal Actions Sociales)

Cette commission a pour but d'apporter un secours sous forme d'aide financière ou administrative aux personnes de la commune qui seraient en situation de précarité. Les demandes sont à effectuer auprès de la mairie

Projet Internet Ecole:



Le projet E.N.R. « Internet Ecole » prévoyait la mise en place de 8 ordinateurs élèves, 1 ordinateur enseignant, 2 tableaux numériques, accès Internet, formation des professeurs pour

prise en main, possibilité de mise en réseaux avec d'autres établissements scolaires

Les travaux d'installation du matériel ont été réalisés par la Sté Génération Net le 16/06/2010.

Il reste à programmer les jours et horaires de formation des enseignants (9 heures de formation à répartir en 3 séances de 3 heures)



Tableau numérique et son serveur permettant de recharger les 8 ordinateurs des élèves. (Classe de Mme MARIN (MULLER)

Diffusion du Bulletin sous sa forme électronique



La commission Communication du Conseil Municipal porte à la connaissance des habitants de la commune que depuis le 1^{er} trimestre 2010 le Bulletin Municipal peut être adressé par Email aux personnes qui en feront la demande.

Pour ce faire, il suffit de vous inscrire auprès de la Mairie et de communiquer l'adresse Email à laquelle le bulletin sous sa forme électronique, devra vous être envoyé.

- Avantages:
- Economie de papier
- Réduction des frais d'impression
- Réception du Bulletin sous sa forme colorisée



Tél: 02 31 77 01 66

Assainissement Individuel



La Mairie en collaboration avec la Communauté de Communes, vous informe qu'une nouvelle prise en charge par subvention à hauteur de 60% du coût induit pour la réhabilitation des installations, va être instituée dans les mois

Cette prise en charge ne sera possible et effective qu'après étude du coût individuel des travaux à réaliser.

Cette aide sera uniquement accessible aux habitants dont les installations auront été classées en catégorie 'Réhabilitation Urgente'

Les propriétaires concernés seront informés de cette possibilité par courrier.

ૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹ

Chemin de Pierrelaye



La Municipalité, soucieuse de préserver l'état de ses chemins, d'en conserver la quiétude et le charme, avait entrepris de poser des barrières censées empêcher le passage des engins à moteur (Quad et autres 4x4).

Une dizaine de jours après la pose, la barrière a été brisée par des Quads, bien décidés à forcer le passage.

Une plainte pour dégradation a été déposée par la Mairie auprès de la Gendarmerie.

(Barrière couchée sur le sol et laissant entrevoir des traces de roues....)





Tél: 02 31 77 01 66

A propos de l'école....





Début novembre, l'inspecteur de circonscription, M. Chenal nous a notifié verbalement qu'il mettait à disposition des enseignants un demi poste supplémentaire pour l'année 2009-2010, en attente d'un poste à plein temps pour la rentrée suivante. En urgence, la mairie a mis à disposition la salle du Conseil, ceci en accord avec les enseignants. La municipalité a commencé à travailler sur l'idée d'une classe supplémentaire, qui s'est transformée en projet d'un nouveau bâtiment de 2 classes pour éliminer le préfabriqué ancien (voir Bulletins municipaux n°6 et 7), ceci en tenant au courant l'inspection académique qui n'a, à ce moment là, émis aucune opposition. Nous avons déposé la demande de DGE (dotation globale d'équipement, subvention de l'école entre 30 et 40% habituelle par l'état) qui nous a été refusée sous le prétexte officiel suivant : « Suite à une réflexion intercommunale menée conjointement par l'inspection académique et la communauté de commune Villers Bocage Intercom, le projet semblait prématuré. »

Nous avons été reçus d'abord à l'Inspection Académique et à la Préfecture ou pour finir, il nous a été confirmé qu'ils ne reviendraient pas sur leur décision de refus de DGE.

En résumé, l'Inspection Académique et la Préfecture avaient comme projet d'imposer à la commune de Villy-Bocage la construction et le financement d'un groupe scolaire nouveau de 6 classes pour environ 3 000 000 € TTC.

Pour sortir de l'impasse, lors d'une visite des locaux de la commune par M. Chenal accompagné de M. le Maire, il a été convenu qu'une réhabilitation du préau en dortoir et du dortoir actuel en classe, répondrait aux attentes de l'Inspection Académique, solution qui était une des deux possibilités envisagées par les parents d'élèves.

L'autre suggestion, transfert de la cantine actuelle dans la salle des fêtes, nous a paru intéressante mais présentait des obstacles majeurs, à savoir :

d'abord sanitaire: une cuisine d'école répond à des mesures d'hygiène spécifiques, elle ne souffre pas d'une utilisation grand public (une délibération du conseil du 27/02/2009 interdit la location de la cantine scolaire actuelle pour cette raison)



- <u>sécuritaire</u>: cette organisation imposerait aux enfants 4 traversées de la route chaque jour
- organisationnel: cela aurait entraîné une surcharge de travail importante pour le personnel, par exemple le rangement des tables et chaises tous les jours, la salle communale étant régulièrement utilisée le soir dans le cadre d'activités culturelles
- <u>de coût de fonctionnement</u>: chauffer quotidiennement une structure surdimensionnée et plus ou moins bien isolée reviendrait cher et peu écologique.

Le coût de notre projet s'élevait à environ 150 000 € TTC, projet qui devait être financé entre 30 et 50 % par la DGE. Suite à une demande faite auprès de notre député M. Jean-Yves Cousin afin d'obtenir une subvention supplémentaire au titre d'une réserve parlementaire (réserve dont il dispose après validation par M. Brice Hortefeux Ministre de l'Intérieur), nous avions obtenu, devant la qualité de notre projet, 12 000 €.

Une subvention de l'Intercom à hauteur de 15 000 € était acquise et Monts en Bessin nous octroyait 2600 €, <u>et tout cela tombe à l'eau avec le refus de la DGE</u>.

Le projet envisagé par l'Inspection Académique coûterait dans les 3 000 000 € TTC et même avec la DGE, il en coûterait encore environ 1 500 000 € TTC à la commune, montant à rapporter à ses 756 habitants. !!!!

Une réflexion de fond peut continuer sur le groupe scolaire, mais l'urgence est aux travaux, qui seront réalisés pour une majeure partie bénévolement par le Conseil Municipal, le reste étant confié à une entreprise professionnelle.

ૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹ

ASSOCIATION VILLY VILLAGE

Un trimestre très actif pour Villy Village!



Le samedi 1er mai, l'association Villy Village proposait une soirée de découverte des grenouilles, crapauds et autres tritons. 25 personnes dont plusieurs enfants ont écouté avec attention Mickaël Barrioz, naturaliste, présenter les mœurs de ces animaux, leur utilité mais également les causes de leur forte raréfaction actuelle. Pour terminer la soirée, la visite d'une mare privée sur Villy a permis de voir de près le triton palmé, des têtards de salamandre, la grenouille agile et même le lézard vivipare!



Tél: 02 31 77 01 66

Depuis plusieurs mois les associations Villy-Village et Mélimélodon, soutenues par la municipalité de Villy, ont oeuvré à la préparation de la journée du 16 mai 2010 pour proposer une randonnée originale "Par çi Par l'art". Cette formule a permis à plus de 380 personnes, à pied pour la plupart mais également en vélo ou à cheval, de découvrir Monts en Bessin et Villy Bocage. Au programme, toutes sortes de manifestations artistiques (peinture,



sculpture, chants chorales, théâtre,

musique...) dans des lieux naturels ou des propriétés que certains habitants ont eu la gentillesse d'ouvrir à tous. La qualité des interventions des artistes, la beauté des chemins de la commune, l'implication des hôtes....le soleil ont fait de cette journée conviviale une belle réussite!



Le samedi 12 juin, l'association Villy Village a proposé le long de la Seulline une flânerie écologique. Une trentaine de personnes ont, en compagnie de Jean Marc Lefèvre, entomologiste et Catherine Zambettakis, botaniste, "fouiné" le long du chemin avec passoire, filets, loupes et jumelles pour observer insectes, araignées, mollusques, poissons, oiseaux, plantes... Jean Marc a pu raconter une petite part de l'histoire de ces petites bêtes si nombreuses, si utiles, si proches...... et si méconnues!

ૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹ

DICTIONNAIRE AUX ENFANTS ENTRANT EN SIXIEME

Pour la 10^e année consécutive, le Conseil Général du Calvados a décidé, dans un double souci :



- d'égalité entre tous les collégiens,
- et de solidarité vis-à-vis des familles,

d'offrir un dictionnaire de français à chaque jeune calvadosien entrant en 6^e lors de la rentrée scolaire 2010/2011.

Ce dictionnaire, un « petit Larousse compact noms communs, noms propres » leur sera remis en septembre dans leurs établissements respectifs.



ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS

<u>.</u>



Commémoration du 8 Mai, deux médaillés



À l'occasion des commémorations de la Victoire du 8 mai 1945, deux anciens combattants ont été décorés. Louis Finel et Yves Macé ont reçu la médaille de la Reconnaissance de la Nation pour l'Afrique du Nord. Louis Finel et Yves Macé décorés par Norbert Lesage, maire de Villy-Bocage.

Les Elus et les Anciens Combattants ont commémoré l'armistice. Norbert Lesage Maire de Villy Bocage, et Maurice Lepoultier président de la section locale ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts.

Toute personne peut adhérer à l'association. Pour tout renseignement, contacter M. Maurice LEPOULTIER, président de l'Association. (Tél : 02.31.77.84.83)

୰୰୰୰୰୰୰୰୰୰୰୰୰୰୰

ASSOCIATION « ECOLE DE NOS LOUSTICS »



L'association "L'école de nos loustics" organise son barbecue champêtre le vendredi 25 juin à Villy-Bocage pour finir l'année scolaire tous ensembles, dans une ambiance conviviale. Le prix du menu fixé à 6 euros, est identique pour les adultes comme pour les enfants. Il se compose :

- d'un apéritif ou d'un jus de fruits
- d'une saucisse / frites ou de deux merguez / frites
- d'une glace
- d'un café

Cette soirée en plein air, ouverte à tous les habitants de Villy Bocage, sera animée par "Flavie et les SKABARETS". Le rendez-vous est fixé à partir de 19h30 dans le champ derrière la salle des fêtes. Il est impératif de réserver pour que nous puissions avoir une idée à peu près exacte du nombre de participants.

Contacts: - Launay (Mercier) Corinne 02-31-77-45-22

- Bourdais Véronique 02-31-77-84-18



Tél: 02 31 77 01 66

RELAIS PAROISSIAL



Le 30 mai dernier 11 enfants du relais de Villy ont fait leur profession de foi dans l'église de Villy. Une messe festive accompagnée par la fanfare d'Aunay-sur-Odon a été célébrée par le Père Philippe CENIER.

Le mercredi 16 juin, 39 enfants des relais paroissiaux de Villy-Bocage, Villers-Bocage, Noyers-Bocage, et Caumont l'Eventé, des animateurs et le père Philippe CENIER ont vécu une journée dans la joie autour de Ste Thérèse à Lisieux.

Un temps fort de découvertes, de rencontres, de détente (conte, film, visite, célébration festive...). Nous avons retrouvé 1100 autres enfants venus de différents diocèses de l'Ouest de la France (Sées, Chartres, Rouen, Evreux, Bayeux-Lisieux...).

Les enfants ont pu découvrir à travers toute cette journée ce que Ste Thérèse représente pour les chrétiens.

Durant tout l'été messe chaque dimanche à 9h45 comme habituellement





Tél: 02 31 77 01 66

ETAT CIVIL



Mariages:

Catherine MULLER et Frédéric MARIN le 22/05/2010 Isabelle GICQUEL et Didier MONTIER le 12/06/2010

ૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹૹ



Naissances:

Antonin TRARIEUX le 08/06/2010 Enzo LAISNE le 08/04/2010 Alexandre LUBIN le 27/02/2010

Tous nos vœux de bonheur et sincères félicitations aux familles

ૹઌ૾ઌ૽ઌ૽ઌ૽ઌ૽ઌ૽ઌ૽ઌ૽ઌ૽ઌ૽ઌ૽ઌ૽



PROCHAINEMENT





La traditionnelle foire aux greniers aura lieu le samedi 18 septembre 2010 à côté de la salle des fêtes. Organisée par Association Villy Village



DATES A RETENIR





Soirée conviviale sur les Balkans : le 20 novembre 2010 Organisée par l'association « Villy Village »



Nυ	MERO	s u	TILES
, 10	MILINO		·

URGENCES EUROPEENNES	112
SAMU / Urgences médicales	15
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
HOPITAL AUNAY S/ ODON	02.31.71.76.76
C.H.U. de CAEN	02.31.06.31.06 ou
	02.31.27.27.27
MEDECINS	
Cabinet Bourgois, Cléret, Condé, Laplanche	02.31.77.02.60
(du lundi au vendredi 8 h à 19 h, samedi 8 h à 12 h)	
Cabinet Prével	02.31.77. 33.55
Cabinet Lacombe	02.31.77. 29.92
PHARMACIE DE GARDE	15
INFIRMIERES	
Cabinet Asselot – Groult - Lemoigne	02.31.77.12.91
Cabinet Lecocq – Perrier	02.31.77.41.20
MAIRIE	02.31.77.01.66
SAEPB (Syndicat adduction eau Pré-Bocage)	02.31.77.02.07
GAZ DE France	08.10.03.10.00
EDF (Vire)	08.10.33.30.14

HORAIRES UTILES

MAIRIE

- Mardi et Vendredi de 16 h 15 à 18 h 30
- Samedi de 11 h à 12 h (sans secrétariat)

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

- Vendredi matin (très tôt)

OUVERTURE DE LA DECHETTERIE ST GEORGES D'AUNAY

- Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi

10 h à 12 h et 14 h à 17 h 45

- Mardi et Jeudi

14 h à 17 h 45



Tél: 02 31 77 01 66







ourney - Villy Bocage - 14310 VILLERS BOCAGE Téléphone : 31.77,44,44 + Fax : 31.77,99,82





Gournay 14310 Villy Bocage Tél: 02.31.73.21.49 / 06.28.57.49.20 Email: ent_verite_lionel@yahoo.fr









WIM JANSSEN Sculpteur Plasticien Créateur de Maquettes et Paysages Le Buquet 14310 Villy Bocage Tél: 02.31.77.81.44 Fax ! 02.31.77.90.00





Route de Feuguerolles 14310 Villy Bocage

Tel/Fax: 02.31.96.04.63 Port: 06.19.82.05.80

Les Entreprises de Villy Bocage non représentées dans cette page, peuvent adresser leur carte de visite à la Mairie, elle sera insérée dans le prochain Bulletin.